

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### TRAVAIL DU DIMANCHE

#### Nous n'avons pas changé, nous sommes pour le progrès social

Le Conseil National de la Fédération des Employés et Cadres, le Parlement de la Fédération, s'est encore positionné pour la défense du Repos Dominical et le non travail des jours fériés :

*« Le Conseil National rappelle son attachement au repos dominical et son opposition à la banalisation et à la généralisation du travail du dimanche et en soirée. Il condamne les dispositions de la loi dite « Macron », de l'amendement Debré et du décret Sapin qui organisent la généralisation du travail dominical et du travail de nuit, dégradant les conditions de travail et mettant en danger la santé mentale et physique des travailleurs.*

*Le Conseil National appelle l'ensemble de ses structures syndicales à user de tous les moyens mis à leur disposition pour empêcher la généralisation du travail dominical, du travail de nuit et du travail « en soirée » voulue par le patronat et les pouvoirs publics accompagnée par les mêmes qui soutiennent la loi « Travail ».*

*Le Conseil National confirme le mandat donné au Secrétaire général de la FEC pour ester en justice aux fins de préserver le repos dominical des salariés.*

*Le Conseil National revendique le retour des deux jours de repos consécutifs dont le dimanche.*

*Le Conseil National exige le maintien des décrets historiques, locaux, qui visent à limiter le travail le dimanche et les jours fériés. »*

Et au-delà du Conseil National, c'est aussi la position des délégués lors du dernier congrès confédéral de Tours.

Ces positions renforcent celles de la Section fédérale du Commerce qui appelle tous ses militants à faire barrage à la dérèglementation (lois Macron et El Khomri) qui pointe son nez dans les entreprises du commerce, voire les établissements.

Le pseudo volontariat, sous les pressions économiques et à l'embauche ou lors des promotions, ne doit pas justifier la perte d'une garantie collective qui durera plus longtemps qu'un avis temporaire.

Paris, le 28 novembre 2016

#### Contact :

Christophe LE COMTE - Secrétaire de la Section fédérale du Commerce Tél. : 01 48 01 91 33 – 06 68 66 25 24

